60e Année. — N° 123

Le Numéro 15 CENTIMES

BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 m. 1 an
Fran. & Etran. 12.00 22.00 40.00
France, Belg. 13.00 24.00 46.00
Union. post. 16.00 31.00 62.00

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1189 ; Interc. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REDOUX — TOURCOING : Téléph. 87

60e Année. — N° 123

MARDI 3 MAI 1921

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix ; 33, rue Carnot, Tourcoing

A LONDRES

L'accord des Alliés est complet

MESURES MILITAIRES IMMÉDIATES EN VUE D'OCCUPER LA RUHR

Un répit de douze jours accordé à l'Allemagne

Après deux journées qui furent par moment émouvantes, les Alliés viennent de trouver une formule d'accord.

Le Conseil suprême s'est, en effet, arrêté à une solution qui consiste essentiellement dans les trois points suivants :

1° *La France sera autorisée à prendre immédiatement toutes mesures préparatoires jugées utiles pour réaliser militairement et économiquement le projet d'occupation de la Ruhr.*

2° *Un délai de 12 jours nécessité par cette préparation, sera mis à profit par la Commission des réparations pour signifier à l'Allemagne les modalités de paiement des 132 milliards mis à la charge de cette dernière, ainsi que telles garanties économiques ou autres qui paraîtront de nature à assurer la rentrée de l'indemnité allemande.*

3° *Si, après ces 12 jours écoulés, l'Allemagne n'a pas accepté le plan de réparations de l'Entente et les garanties qui en sont inséparables, sans en excepter le désarmement et la punition des coupables, les sanctions prévues joueront automatiquement.*

Cette solution a un inconvénient qui saute aux yeux : elle ajourne le déclenchement officiel des mesures de rigueur.

Elle n'ajourne pas les préparatifs d'occupation, et, dès aujourd'hui, les troupes alliées se sont mises en route pour aller se masser sur le front, d'où elles doivent partir pour encercler le bassin de la Ruhr et en occuper les principales villes, pendant que, de son côté, la flotte britannique fera ses préparatifs pour le rôle qu'elle doit jouer.

Une réunion décisive. - Les experts se prononcent

Londres, 2 mai. — La réunion du Conseil suprême s'est tenue ce matin à Downing-Street, comme les précédentes séances, mais tandis qu'à celles-ci les membres des délégations alliées avaient seuls été admis, aujourd'hui les experts militaires avaient été invités à y assister.

Un public assez nombreux stationnait aux abords de la Trésorerie. Un peu avant midi et demi, les représentants commencèrent à arriver en automobile. Ce fut d'abord le général Maglinse, chef d'état-major de l'armée belge, le général japonais Watama, les maréchaux Foch et Wilson.

La réunion du Comité de rédaction n'a pris fin qu'à midi 50.

L'accord ratifié

On mande de Londres, 13 h. 25 : L'accord est fait à l'unanimité sur le texte soumis ce matin par M. Jaspar.

A la fin de la réunion des ministres, à 1 h., le Conseil suprême entrait en séance :

Il a été décidé qu'un délai de douze jours serait accordé aux Allemands, mais ils devront, la veille du douzième jour, donner leur acceptation pure et simple aux conditions qui leur seront communiquées par la Commission des réparations.

La notification à l'Allemagne

Londres, 2 mai. — La séance du Conseil suprême, commencée à une heure, s'est terminée un peu avant deux heures. Le projet du Comité de rédaction a été discuté et approuvé dans ses grandes lignes.

Les experts financiers se sont réunis à nouveau, à 3 h. 30, pour mettre au point les dernières modalités du système des garanties destinées à remplacer le gage territorial qui ne serait pas occupé au cas où l'Allemagne accepterait les conditions notifiées par la Commission des réparations.

Cette notification sera faite par la Commission dans un délai de quatre jours. Le gouvernement du Reich devra y répondre dans un délai de cinq à six jours. Ainsi les Alliés seront fixés sur les intentions définitives de l'Allemagne jusqu'au moment où les préparatifs d'occupation seront achevés. Par conséquent, l'opération ne subira aucun retard au cas probable du refus de l'Allemagne.

M. Briand est satisfait

Londres, 2 mai. — M. Briand, en quittant le Foreign-Office, a exprimé sa satisfaction du résultat obtenu par le Comité de rédaction.

Le projet adopté permettra à la France la mise en œuvre immédiate des moyens militaires nécessaires à l'occupation envisagée, spécialement le rappel de la classe 1919.

Pendant les douze jours nécessaires pour les préparatifs de l'opération, la Commission des réparations notifiera à l'Allemagne les modalités et les garanties de paiement fixées pour l'acquittement de sa dette.

Si, à l'expiration de ce délai, l'Allemagne n'a pas donné son assentiment sans réserve à ces conditions, l'occupation de la Ruhr deviendra immédiatement effective.

Les modalités de payement en trente annuités

Londres, 2 mai. — En ce qui concerne les modalités de paiement, l'Allemagne devra s'acquitter en 30 annuités d'une valeur égale à 6 p. c. de sa dette. Un intérêt de 2 1/2 est prévu jusqu'en 1926, qui s'élèvera ensuite à 5 p. c., amortissement compris. La Commission des réparations émettra trois sortes de bons, une première tranche de 12 milliards de marks-or payables dans un délai de un an, une seconde tranche de 38 milliards de marks-or émise au 1er novembre 1921, une troisième tranche de 80 milliards de marks-or, émise selon les facultés d'absorption du marché international et les capacités de paiement de l'Allemagne.

LES MESURES MILITAIRES

Départ de troupes

Paris, 2 mai. — Le départ de la classe 1920 et d'une partie de la classe 1921, du 13e dragons, a eu lieu ce matin, à 6 heures, du quartier Pajol, à Melun. Les troupes ont embarqué à 10 heures, en gare de Melun, à destination de l'armée du Rhin.

La 5e division de cavalerie de Meaux s'est également embarquée lundi pour rejoindre les troupes parties de Lyon à destination du Palatinat.

D'autre part, il est probable que les 11e et 12e cuirassiers, casernés à l'Ecole militaire à Paris, s'embarqueront ce soir pour se rendre à Sarrebruck. Chaque escadron sera muni de 4 mitrailleuses et les hommes emporteront chacun 150 cartouches.

Mayence, 2 mai. — Une brigade de marche de cavalerie, venant de l'intérieur, a débarqué aujourd'hui à Dusseldorf.

Le général Simon, qui la commande, est arrivé à Mayence.

Un détachement du 14e dragons quitte aujourd'hui Saint-Etienne, allant renforcer l'armée du Rhin.

La flotte britannique bloquerait Brême et Hambourg

On croit savoir qu'au cas où l'Angleterre coopérerait aux sanctions, la flotte britannique bloquerait Brême, Hambourg et Lubeck.

D'anciens volontaires américains viendraient, si besoin était, se mettre au service de la France

Le « New-York Herald » apprend que 800 anciens volontaires américains, membres de l'« Américain Fieldservice Association », réunis en congrès, ont voté une résolution approuvant l'attitude de la France à l'égard de l'Allemagne et prenant l'engagement de retourner en France, si besoin était, pour faire triompher la justice.

L'opinion du président du Reichstag sur l'occupation de la Ruhr

Mayence, 2 mai. — M. Loebe, président du Reichstag et membre du parti socialiste majoritaire, qui fait, en ce moment, une tournée de propagande en pays rhénan, a déclaré à un rédacteur de la « Volkstimme », qu'il envisageait l'application des sanctions comme certaine. Leur but final, a-t-il dit, est d'arracher la Ruhr à l'Allemagne.

L'état de siège en Haute-Silésie

Berlin, 2 mai. — La Commission interalliée a proclamé l'état de siège dans toute la Haute-Silésie.

L'EDUCATION PHYSIQUE

Pour sauver la Race !

De toutes parts, retentit le cri d'alarme, l'appel aux énergies françaises, aux dévouements collectifs qui doivent assurer le triomphe de la Patrie régénérée. Dans tous les milieux, le souci de réparer les ravages de la guerre apparaît plus intense et plus réalisateur.

Les uns, comme nous venons de le voir par l'Exposition de l'Enfance, se préoccupent de la première enfance, du bébé qui vient de naître. D'autres s'adressent à l'adolescent et veillent à sa préparation physique, sportive et militaire. D'autres enfin, poursuivant un but plus pacifique, sinon plus élevé, s'intéressent particulièrement à la santé des débiles, des épuisés de la guerre. Ils veulent aussi prémunir la jeunesse — dont la vitalité est si fortement diminuée — contre les déchéances physiques irrémédiables.

Les constatations médicales sont unanimes à déplorer chez nos jeunes sujets de 14 à 18 ans, un pourcentage énorme — 80 à 90 pour cent — de déformation vertébrale et d'insuffisance thoracique. On peut en conclure que ces adolescents — et, parmi eux, principalement les filles — sont voués à toutes les misères physiologiques : tuberculose, troubles nerveux et circulatoires, stérilité chez la femme, etc.

Ce désastre — car c'en est un pour la race et les individus — a sa cause réelle dans le surmenage scolaire joint à l'insuffisance ou même à l'absence totale d'éducation physique chez l'enfant.

Un mouvement s'est créé, qui veut modifier cet état de choses. Surgi au sein du corps médical de nos localités, il est devenu régional. Bientôt, sous le titre de « Société Médicale et Scientifique d'Hygiène et d'Education physique », un puissant groupement sera créé qui englobera la plupart des médecins syndiqués, des professeurs de Facultés et d'enseignement secondaire et primaire de la région du Nord.

Un vaste travail de documentation est commencé et c'est dans ce but qu'une vingtaine de sportifs, officiers et médecins, se sont rendus à Vilvorde, près de Bruxelles, pour y assister aux démonstrations d'Education physique et de gymnastique rationnelle pratiquées au pensionnat féminin « Les Peupliers », sous la direction éprouvée de Mlle Lefebure.

Nous avons dit ici même combien les constatations faites par les hommes de science ont été encourageantes. Il ne s'agit plus que de consolider et d'étendre ce mouvement, de lui assurer les concours nécessaires auprès des Pouvoirs publics et aussi de convaincre les maîtres, maîtresses et parents, tous ceux en un mot qui ont charge d'âme.

Un lecteur.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

L'OUVERTURE DE LA SESSION DE MAI

Les Assemblées départementales, qui ouvraient lundi, leur session de mai, ont, ou par des vœux ou par les discours des présidents, montré que le pays tout entier est derrière le gouvernement pour exiger énergiquement des vaincus les justes réparations qui constituent la base du relèvement économique de la France.

A Amiens, à l'ouverture de la session, M. Klotz, ancien ministre, président du Conseil général, a prononcé un discours à la suite duquel un vœu, présenté par lui, a été adopté.

Le Conseil général, dit ce vœu, compte sur la fermeté du gouvernement français et sur l'esprit de justice des Alliés, pour que, sans plus tarder, des mesures de coercition soient définitivement arrêtées et mises sans délai à exécution. Un de ces départements, meurtri par l'invasion et bouleversé par les ruines dont la terre recouvre tant de soldats français, anglais, américains, belges, italiens, qui ne sont pas morts en vain, élève un douloureux appel. Il ne peut manquer d'être entendu.

M. JONNART IRAIT AU VATICAN

Nous avons dit que notre confrère la « Liberté » annonce que le choix du gouvernement pour le futur ambassadeur auprès du Saint-Siège, se serait fixé sur « un parlementaire qui a déjà rendu de précieux services ».

Le parlementaire dont le nom aurait été mis en avant, serait M. Jonnart.

L'exportation des charbons français en Angleterre

Paris, 2 mai. — Le gouvernement autorise l'exportation des charbons français.

Il s'agit en l'espèce d'une expédition journalière de 10.000 à 15.000 tonnes de menus et de petits tout-venants qu'une grosse firme anglaise a achetés aux mines du Nord et du Pas-de-Calais.

Les expéditions se feraient sur Dunkerque, Calais et Boulogne, à destination de l'Angleterre.

L'Entente Républicaine de l'arrondissement de Lille se réforme

Proclamé président, M. Alexandre Crespel, député du Nord, prononce un important discours

L'Entente républicaine de l'arrondissement de Lille qui, d'après son programme même, entend grouper tous les partisans de l'ordre et de la liberté sous le drapeau républicain, a tenu, lundi à midi, sous la forme d'un déjeuner amical, dans les salons de l'Hôtel Delannoy, à Lille, une importante réunion qui a obtenu un vif succès.

M. Guilbaut, conseiller général du Nord, président du Comité lillois, avait accepté, avec son dévouement habituel, de présider cette réunion à laquelle assistaient les représentants de tous les cantons et qui avait pour but, comme on le verra, de donner l'investiture au bureau du Comité d'arrondissement, dont le nouveau président est M. Crespel, député du Nord, et qui sera chargé de la réorganisation électorale de toutes les communes de cette énorme agglomération qu'est l'arrondissement de Lille.

On comprend quelle était l'importance et quelle sera la portée de la réunion de lundi dernier.

On remarquait à la table d'honneur, aux côtés de M. Guilbaut, MM. Groussau, Vandenbrande, Crespel, députés du Nord ; Pierre Sealbert, conseiller général ; Alix Ghestem, Henri Langlais, le comte d'Hespel, et Applincourt, candidats de la liste d'Union républicaine aux dernières élections législatives ; Schaepelynck, conseiller d'arrondissement et président de la section lilloise de l'U. N. C. ; Cointrelle, ancien adjoint au maire de Lille et ancien conseiller d'arrondissement ; Douvrin, ancien conseiller d'arrondissement ; Parmentier, Legrand-Herman, Coutel et D. Danel, anciens conseillers municipaux de Lille ; Nicolle, président de la Société Industrielle du Nord ; Duthil, rédacteur en chef de « La Dépêche » ; l'abbé Dubois, directeur à la « Croix du Nord » ; Julien Thiricz, Célestin Cordonnier, Ed. Decoster, docteur Lemière ; Maurice Vanlaer, l'économiste bien connu ; Goethals, avocat et président du Comité de Roubaix ; Tiberghien-Breuvart, conseiller municipal de Tourcoing ; Clabaut, maire de Marquette ; J. Lepers, maire de Verlinghem ; Robert Descamps, maire de Linselles ; Daile, maire de Bousbecque ; Lepers, maire de Fiers, et un grand nombre de maires, d'adjoints et de conseillers municipaux des communes de l'arrondissement.

DISCOURS DE M. GUILBAUT

Conseiller général

A l'heure des toasts, M. Guilbaut se lève le premier. Dans un discours d'une belle tenue, il rappelle à tous les devoirs de l'heure présente et le rôle que nos amis, pendant et depuis la guerre ont rempli avec tant d'abnégation pour le maintien de l'union sacrée plus que jamais nécessaire.

C'est au Comité de Lille qui fut toujours au premier rang dans la lutte et qui tient de se réorganiser avec ses cadres cantonaux, ses chefs de quartier et ses groupements de propagande, qu'est échu l'honneur, d'accord avec les députés de l'arrondissement de Lille, de préparer la réorganisation urgente du Comité d'arrondissement. En sa qualité de président du Comité lillois, il vient demander aux représentants autorisés de tous les cantons, de donner leur approbation à l'œuvre entreprise et qui, sous la présidence de l'homme dont il donnera plus loin le nom, n'a pas manqué de s'épanouir et de produire à bref délai des fruits merveilleux dont le dévouement de nos amis est un sûr garant.

Nous voulons ici citer textuellement la fin du discours du si distingué conseiller général, en regrettant vivement que le manque de place nous empêche de reproduire tout entier ce remarquable exposé qui fut littéralement coupé par les applaudissements enthousiastes de l'assistance.

« Comprenez bien, Messieurs, qu'il ne s'agit ni de nous isoler dans des groupements fermés, ni de nous séparer d'amis qui luttent sous des drapeaux peut-être plus teintés que les nôtres : nous avons des adversaires communs et irréductibles qui sont les socialistes révolutionnaires, dont à tout prix il faut assurer la défaite. Contre la révolution et le communisme, l'union de tous les républicains est nécessaire, et vous pouvez être assurés que nos amis groupés sous le titre significatif de l'Entente républicaine, seront prêts à tous les accords que réclameront les nécessités électorales, à la condition que ces accords soient compatibles avec leur dignité et avec le légitime désir d'être représentés en raison du nombre et de l'influence. La guerre nous a apporté d'utiles leçons, elle nous a remis en mémoire ces vérités : que la tactique et la stratégie sont des qualités indispensables à la conduite des armées, et, d'autre part, que l'unité d'action et de commandement peut seule assurer la victoire.

« Messieurs, si vous acceptez notre suggestion ; si avec nous vous voulez nous aider à refaire une armée, c'est sûr de la mener à de prochaines batailles. Pour assurer la conduite des opérations, s'entendre avec les armées alliées, il faut que vous nommiez des tacticiens et des stratèges au Comité de direction. Il faut surtout que vous ayez un chef.

« Eh bien, Messieurs, ce chef, je suis chargé de la proposer, non pas à votre élection, mais d'acclamer tout de suite, à votre acclamation, car je suis certain que vous voudrez la reconnaître pour tel. Il possède tous les titres et a conquis tous les grades et tous les jalons : conseiller municipal, puis maire de sa ville, et quelle ville héroïque, aujourd'hui détruite ; conseiller d'arrondissement et président de cette assemblée, conseiller général, député, toujours élu et toujours vainqueur. J'ai nommé notre ami Crespel, député et maire de La Bassée. »

Des acclamations soulignées d'applaudissements chaleureux, ratifient la proposition de M. Guilbaut. Tous les suffrages désignent M. Alexandre Crespel, maire de La Bassée, comme président de l'Entente républicaine.

DISCOURS DE M. ALEXANDRE CRESPEL

Député

Le sympathique député du Nord se lève alors très ému de l'ovation qui lui est faite. Il expose d'abord l'origine de cette réunion dont l'Entente républicaine de Lille a été l'inspiratrice et la promotrice.

L'orateur expose avec une précision et une clarté qui font sur l'auditoire la meilleure impression comment le Comité politique d'avant-guerre s'est trouvé désemparé à la cessation des hostilités, et comment sans préparation aucune, il a présenté ses candidats aux élections de novembre 1919.

Grâce à la puissance de nos idées, dit-il, nous avons pu quand même enregistrer des succès, mais ajoute-t-il aussitôt, il faut opérer une préparation sérieuse et constante que nous abordons avec le regroupement de nos troupes les prochaines luttes électorales. Les membres du Comité, poursuit-il, ont voulu n'imposer la présidence de l'Entente. Il y a parmi vos élus, mes aînés, qui depuis de longues années, défendent au Parlement vos idées et vos intérêts des candidats plus qualifiés que moi. Ils ont préparé, élaboré, discuté et fait voter par les Chambres les lois sorties de la législature précédente, et parmi celles-ci la grande loi qui constitue le statut des sinistrés. Ils ont été les pionniers : à eux revenait l'honneur de présider vos assemblées. Votre choix s'est obstiné fixé sur moi. J'aurai à cœur de répondre à votre confiance.

M. Crespel fait acclamer comme vice-présidents de l'Entente le comte d'Hespel, maire de Fournes, et comme secrétaire, M. Georges Vandamme fils. Il compte sur le dévouement de tous, en vue de la réorganisation très prochaine des Comités des communes et des villes, afin d'établir une liaison permanente avec le Comité central ; il compte sur le concours de la presse qui servira de lien commun comme elle l'a fait dans le passé.

La voix de M. Crespel se fait à ce moment plus ferme et plus grave. Avec une éloquence qui soulève les applaudissements de l'assistance, il trace le programme de l'Union républicaine tel qu'il le conçoit.

Nous devons nous préoccuper avant tout de reconstituer et de raffermir toutes les forces d'union et de progrès. Nous ne voulons surtout pas de divisions entre les groupements républicains.

[illegible] exposant, par des traits rapides mais précis le tableau des longues souffrances des sinistrés, il déclare avec force :

En présence de ces douleurs, que doivent peser les luttes intestines du passé ? Ceux qui seraient tentés de faire revivre les ferments de division et de haine seraient des criminels. L'Union sacrée doit subsister. Nous avons à côté de nous d'autres républicains qui ont avec nous des idées et des intérêts communs, que des nuances dans les idées et dans les tendances peuvent distinguer, mais qu'elles ne séparent pas de nous.

Nous n'avons pas réussi à nous entendre pour les élections législatives et nous l'avons regretté, mais nous avons lutté ensemble dans les élections départementales, les élections municipales et les élections sénatoriales. Ce n'est donc pas une œuvre de division que nous tentons, c'est une œuvre de cohésion que nous voulons faire. Nous voulons un parti fort qui n'abdique pas et qui soit en état d'imposer l'alliance indispensable au relèvement économique de notre région. Grâce à la réorganisation de nos Comités, nous réaliserons le regroupement de nos troupes et nous dirons : « Voilà les forces dont nous disposons, elles réclament le respect de la religion, de la patrie, de la propriété, de la famille qui seront toujours la base de notre société et le seul fondement solide sur lequel elle puisse être assise. Elles veulent que la discussions religieuses, dessséchantes et mortelles, ne renaissent pas, que les familles nombreuses soient encouragées et honorées, que la patrie soit respectée après avoir été sauvée des hordes barbares par le généreux sacrifice de nos enfants.

Voilà notre programme. Nous devons parfois faire taire nos intérêts personnels pour rendre possible les alliances nécessaires et pour assurer l'ordre que révolutionnaires et communistes s'apprêtent à battre en brèche.

En terminant, M. Crespel évoque le souvenir de la France victorieuse et boit à chacun des convives, à la résurrection de l'Entente républicaine et à ses succès.

Le vaillant député est frénétiquement applaudi.

Après lui, M. Groussau qui siège à la Chambre depuis 19 ans, apporte son approbation au choix qui vient d'être fait. Notre nouveau président, dit-il, portera haut et ferme notre drapeau.

Après avoir remercié les partisans de l'organisation de l'Entente républicaine, il trace brièvement le rôle des élus qui travaillent à la reconstitution matérielle du pays et donne à cette œuvre tout ce qu'ils peuvent de leur ardeur et de leur dévouement.

M. Groussau, qui est très applaudi, termine en déclarant qu'il sera toujours sous ordres du vaillant président de l'Entente républicaine et il sortira de cette belle réunion plus ardent que jamais.

Telle fut cette réunion qui marquera une étape importante dans le regroupement des partisans de l'ordre et de la liberté en vue des prochaines consultations électorales.

ÉCHOS DU 1er MAI

VIOLENTS INCIDENTS A ORLEANS

On sait que le calme le plus absolu n'a cessé de régner, dimanche, en France, à l'occasion de la fête du 1er mai.

A Orléans, l'ordre a été troublé par de violents incidents provoqués par l'Association républicaine des combattants qui, dans cette ville, avait placardé une affiche invitant la classe ouvrière à refuser de prendre les armes en cas de mobilisation.

Vers 5 h. 30, un groupe de 150 hommes et femmes promena, sur le boulevard Augustin-Martin, une pancarte sur laquelle une inscription reniait la gloire et vouait au mépris des souvenirs fratricides de la grande guerre. Un commissaire de police, M. Clemenceau, s'approchant du groupe, reçut sur la tête un coup qui l'étourdit. Son collègue, M. Blancart, s'étant porté à son secours, une femme lui laboura le visage avec ses ongles. Une bataille s'engagea entre les agents et les manifestants, mais force resta à la police. Plusieurs policiers cependant furent sérieusement blessés, notamment le chef de la sûreté, M. Rabardin.

DANS LES PAYS RHENANS

La population rhénane ne paraît nullement troublée par l'échéance du 1er mai. Les Mayençais, notamment, ne se sont occupés, dimanche, que de célébrer solennellement la fête du travail.

A Dusseldorf, à Wiesbaden, des manifestations identiques se sont déroulées dans le plus grand calme. Les princes Henri de Prusse et Joachim, actuellement à Wiesbaden, contemplaient et semblaient maudire la foule enthousiaste.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 1er mai 1921

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Paris, 2 mai. — Voici les résultats complétés des élections législatives dont nous avons déjà parlé :

OISE. — Inscrits : 102.779 ; votants : 74.058 ; bulletins blancs et nuls : 3.075 ; suffrages exprimés : 70.981 ; majorité absolue : 35.401 ; quotient électoral : 35.490. Ont obtenu :

Liste de l'Union des Gauches : MM. Desgroux, 37.045 voix, élu ; Schmidt, 36.677 voix, élu.

Liste d'Union Républicaine et Sociale : MM. Brachthème, 32.774 voix ; Lecomte, 33.030.

Liste Communiste libertaire : MM. Bastien, 18 ; Casten, 24.

Liste du Parti socialiste S.F.I.O. : MM. Thevet, 420 ; Desgumont, 403.

COTES-DU-NORD. — Voici les résultats des élections législatives tels qu'ils sont communiqués par la Préfecture des Côtes-du-Nord :

Inscrits, 150.683 ; votants, 99.373 ; suffrages exprimés, 94.553 ; majorité absolue, 47.278. Ont obtenu :

Liste d'Union Républicaine : MM. Salaun, 24.500 voix ; Chambrun, 33.945 ; Gallou, 38.036 ; Radiguet, 32.399 ; Le Rolland, 33.780.

Liste de Représentation proportionnelle : Le Guen, 43.808 voix ; de Kerandieh, 44.207 ; Ouven, 46.312 ; Le Goffic, 41.855 ; Thomas, 43.875.

Liste Socialiste S.F.I.O. : MM. Vaillant, 11.816 voix ; Pasquiou, 10.410 ; Audren, 10.067.

Candidat unique : M. Le Tallec, 1.316 voix.

Sont élus au quotient : MM. Cuven, de Kerouflech, Gallou. A la plus forte majorité, MM. Thomas et Leguen.

BASSES-PYRENEES. — Inscrits, 65.665 ; votants, 47.477 ; blancs ou nuls, 1.983 ; suffrages exprimés, 45.494. Ont obtenu :

MM. Champetier de Ribes, républicaine, 22.049 voix ; docteur Doleris, républicain, 21.520 ; Garrabe, socialiste, 1.925. Il y a ballottage.

Il manque les résultats de trois communes. Il s'agissait de remplacer M. Delom-Sorbe, républicain, décédé.

Le transfert des corps de nos héros

Paris, 2 mai. — La Confédération Générale de toutes les victimes de la guerre informe les familles des militaires morts pour la France, que le transfert des corps aux frais de l'Etat commencera le 9 mai 1921 dans les secteurs suivants : Meaux, Château-Thierry, Port-à-Binson, Sezanne, Epernay, Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François, Revigny, Bar-le-Duc, Commercy, Saint-Mihiel.

Les familles seront avisées de la date de l'exhumation au moins dix jours à l'avance. Elles pourront obtenir le voyage gratuit pour s'y rendre en produisant les pièces suivantes : avis d'exhumation, avis de décès et certificat de parenté.

DERNIÈRE HEURE

L'HEURE DU GENDARME

L'ordre de rappel de la classe 1919 est lancé

Londres, 2 mai. — La réunion du Conseil suprême ne s'est terminée que quelques instants avant 21 heures.

En rentrant à son hôtel, M. Aristide Briand a déclaré aux représentants de la presse : L'accord est à peu près fait, il sera complet mardi matin. Une nouvelle séance aura lieu à 11 h. 30.

L'ordre de rappel de la classe 1919 est lancé ce soir d'accord avec le Conseil suprême. Les quelques points encore en suspens portent sur les garanties financières du projet.

Le rappel de la classe 19 porte sur l'ensemble de la classe à l'exception cependant des officiers et hommes de troupes résidant dans les 1er, 2e, 6e, 7e, 20e et 21e régions (y compris l'Alsace et la Lorraine), soit aussi hors de la France continentale et de la Corse.

Les officiers et hommes de troupe appartenant à l'infanterie et à la cavalerie ayant servi à l'armée du Levant, au corps d'occupation de Constantinople, au Maroc et dans les territoires à plébiscite, les hommes du service auxiliaire, quels qu'ils soient ; les hommes actuellement en sursis d'incorporation.

Dès les premiers jours de la semaine prochaine, les 150.000 hommes environ composant la classe 19 devront être prêts. Les hommes touchés par la convocation rejoindront leur dépôt où ils seront armés et équipés, puis dirigés sur l'Allemagne. Ces opérations s'échelonneront sur plusieurs jours puisqu'il s'agit d'une série de petites mesures fragmentaires consistant à envoyer des renforts dans les diverses unités d'occupation amputées de leurs recrues non mobilisables et de quelques grades nécessaires à l'instruction de ces recrues.

Pas de mobilisation des chemins de fer

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il n'y aura pas de mobilisation des chemins de fer. Les réseaux assureront eux-mêmes l'envoi des renforts. Qu'est-ce en effet pour une Compagnie de chemins de fer que le transport de 200.000 voyageurs de plus qu'à l'ordinaire ? Cela se pratique fréquemment au cours de la saison estivale et c'est ainsi que nos troupes rentreront dans la Ruhr, l'arme à la bretelle, pour la pacifique opération de police qu'on attend d'elle.

Des mesures semblables à celles de l'armée de terre, sont également prises dans la marine.

Les termes de l'accord entre MM. Briand et Lloyd George

Londres, 2 mai. — La réunion du Conseil suprême qui s'est terminée à 21 heures a été une séance de travail très dure. L'échange de paroles qui l'a terminé a démontré à quel point l'accord est avancé.

En effet, M. Briand a dit à M. Lloyd George : « Puis-je considérer l'accord comme fait et puis-je mobiliser les troupes ? »

« Mais parfaitement, toute de suite », répondit M. Lloyd George.

Le Conseil a demandé, aux juristes, de se mettre au travail immédiatement et de passer la nuit s'il était nécessaire. M. Fromageot et les autres experts alliés se rencontreront donc dans quelques instants et commenceront leur travail. Les experts financiers se réuniront, demain matin, à 9 h. 30.

La résolution que vont rédiger les Alliés

Londres, 2 mai. — L'accord est établi entre Alliés sur les dispositions essentielles d'une résolution qui seront définitivement arrêtées demain matin.

Cette résolution comprendra d'abord la récapitulation des manquements de l'Allemagne à ses obligations, en ce qui concerne le désarmement, le jugement des coupables et les réparations, spécialement pour le paye mentsur les milliards de marks-or à l'échéance du 1er mai 1921.

Elle déclarera ensuite que les Alliés sont, en conséquence, fondés à prendre immédiatement les mesures suivantes :

1° Les puissances alliées déclarent de nouveau [illegible] de la vallée de la Ruhr en gages des forces alliées sur le Rhin, et dans ce but, de commencer immédiatement, à partir d'aujourd'hui, l'appel et la concentration des contingents français supplémentaires jugés nécessaires.

2° Afin de ne pas s'écarter de la scrupuleuse observation du traité, les gouvernements alliés invitent la commission des réparations à fixer, sans délai, sur la base de l'article 233 du traité, les modalités de paiement de la dette allemande et à les lui notifier en même temps que son montant total dans un délai maximum de 4 jours, c'est-à-dire avant le 7 mai.

Dans le même laps de temps, les gouvernements alliés notifieront à l'Allemagne les garanties jugées par eux nécessaires pour s'assurer de l'exécution de ses obligations, et ils adresseront une sommation d'avoir à procéder au jugement des coupables et à terminer son désarmement dans les six jours qui suivront, c'est-à-dire avant le 13 mai. L'Allemagne pourra faire connaître valablement son acceptation sans réserve aux dispositions et aux décisions notifiées, tant par la Commission des réparations que par les gouvernements alliés.

Si l'Allemagne refuse de se soumettre, l'occupation de la vallée de la Ruhr dont la préparation aura été poursuivie sans interruption et achevée pendant cette période de 12 jours, s'effectuera immédiatement et automatiquement dès le 13 mai. Elle cessera seulement après que l'Allemagne aura accomplit toutes ses obligations.

Le seul point encore en suspens a trait aux garanties. En dehors du versement immédiat de un milliard de marks-or qui constitue la réserve de la Reich-Bank, de la mobilisation des valeurs étrangères dont disposent les nationaux allemands, la délégation française, pour garantir le paiement des sommes autres milliards restant à verser, demande l'institution, à Berlin, d'une Commission de garantie chargée de surveiller toute l'exécution du traité de Versailles, et elle fait de la création de cet organisme une condition « sine qua non ».

Du côté anglais, on manifeste une opposition marquée contre cette innovation à laquelle on reproche de ressembler trop à la commission de la dette ottomane.

Une nouvelle entrevue d'experts aura lieu, ce soir, au cours de laquelle on s'efforcera de résoudre cette difficulté. Le Conseil Suprême, dans sa réunion de demain, 11 heures, sera vraisemblablement en mesure d'arrêter la décision finale.

Les échéances successives pour le paiement de la dette du Reich

Londres, 2 mai. — La partie économique de la résolution actuellement soumise à un dernier examen des experts, qui se poursuivait encore à minuit 30, peut se résumer ainsi dans ses grandes lignes :

L'Allemagne devra payer une somme totale de 135 milliards de marks-or, représentant le montant de sa dette telle qu'elle a été déterminée par la commission des réparations, plus le montant de la dette belge vis-à-vis des Alliés.

Le paiement de cette somme sera effectuée au moyen de l'émission et de la délivrance, à la commission des réparations, d'obligations, dont trois catégories sont prévues :

1° Une émission immédiate de 12 milliards ;

2° Une deuxième de 38 milliards au 1er novembre 1921 ;

3° Une dernière catégorie d'environ 85 milliards, suivant les capacités de payement de l'Allemagne et la faculté d'absorption du marché mondial. Toutes ces obligations produiront un intérêt à 5 0/0 plus 1 0/0 consacré à l'amortissement.

Ces émissions sont gagées sur toutes les recettes et revenus du Reich ainsi que sur certaines recettes particulières.

Notre chef d'état-major de la Marine est appelé à Londres

Paris, 2 mai. — Le vice-amiral Grasset, chef d'état-major général de la marine, appelé d'urgence à Londres, à la suite de la conférence interalliée de ce soir, a quitté Paris à 23 h. 35, par le rapide de Boulogne. Il sera à Londres demain matin, à 10 h. 30.

Dernières Nouvelles Régionales

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Diocèse de Lille. — Par décision épiscopale M. Corset, curé de Bondues, est nommé directeur pour le diocèse, de la souscription en faveur de la Faculté Catholique de Lille ; M. Nory, curé de Roubaix (Saint-François d'Assises), est transféré à Bondues ; M. Bethléem, curé à Roubaix (Saint-Michel), est nommé doyen de Marcq-en-Barœul, en remplacement de M. Leplat, démissionnaire pour raison de santé ; M. Boulanger, curé de Roncq (Saint-Roch), est transféré à Roubaix (Saint-Michel ; M. Lafontaine, vicaire à Roubaix (Ste-Elisabeth), est nommé curé de Roncq (Saint-Roch) ; M. Omer Dubojerron, vicaire à Mouvaux (Saint-François), est transféré à Verlinghem.

Dernières Nouvelles Sportives

Seconde étape du Tour de Belgique cycliste, Gand-Liége, 201 kil. 600. — 1er Van Hevel, 2e Vermeulen, 3e Lacour.

Classement général. — Le coureur Vermeulen qui en tête, 4 points ; Van Hevel, 7 points.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 2 mai. — Fermes, 4.000 ; importations 34.000 ; américain, baisse, 4 ; brésilien, hausse, 4 ; égyptien, baisse, 25.

CHANVRE. — Mai, 7.83 ; juin, 7.98 ; juillet, 8.14 ; août, 8.30 ; septembre, 8.34 ; octobre, 8.46 ; novembre, 8.49 ; décembre, 8.53 ; janvier, 8.59 ; février, 8.65 ; mars, 8.67 ; avril, 8.71.

SOIES. — Mai, 15.30 ; juin, juillet, août, septembre, octobre, 15.30 ; novembre, 15.30 ; décembre, janvier, février, mars, avril, inactif.

New-York, 2 h. 30. — Mai, 15.10 ; juin, juillet, août, octobre, 15.55 ; décembre, 15.60.